



**PRÉFÈTE  
DE LA  
CHARENTE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Communiqué de presse

Angoulême, le 14 décembre 2020

Conformément à l'engagement pris par le Président de la République, un réseau France Services s'est développé partout en France depuis 2019 avec l'implantation de 858 espaces France service d'ores et déjà labellisés et un objectif à terme de 2700 structures.

Ce réseau offre la possibilité à tous, en ville et en campagne, d'être accueillis en un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour être écouté et accompagné dans les démarches du quotidien. Rendre toujours plus accessibles les services publics est un impératif de cohésion social plus encore en période de crise économique et sanitaire.

En Charente, sur les 20 Maisons de services au public existant, 10 d'entre elles se sont d'ores et déjà transformées en espaces France services, 2 de plus seront labellisées d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2021 pour atteindre un objectif de 22 espaces couvrant chaque canton du département.

Aujourd'hui, M. le président du conseil départemental et Mme la préfète, en tant que co-pilotes du schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public (SDAASAP), ont souhaité réunir les opérateurs et porteurs de structures pour faire un point d'étape sur le déploiement du réseau en Charente et pour évoquer ensemble les actualités du dispositif.

Ils ont notamment :

- procédé à la signature des avenants à la convention départementale France Services des espaces labellisés au 1<sup>er</sup> septembre 2020, en présence des partenaires signataires et des porteurs de structure (Chabonais – La Poste / Segonzac – La Poste / Coteaux du blanzacais – La Poste / Soyaux - OMEGA) ;
- détaillé le déploiement du réseau en Charente, et les projections pour l'année à venir (le label devant être déployé pour 2022)
- fait un point sur l'activité des structures en 2020 ;
- recueilli les actualités des opérateurs concernant le réseau ;
- présenté les dispositifs prévus pour renforcer l'accès au droit via une présence du ministère de la justice dans les MSAP ou espaces France Services du territoire.

Il est à noter la signature très prochaine d'une convention au niveau national qui viendra matérialiser l'intégration d'Agirc-Arcco en tant que dixième opérateur national du réseau.

**Contact presse  
Service départemental  
de la communication interministérielle**

Courriel : [pref-communication@charente.gouv.fr](mailto:pref-communication@charente.gouv.fr)